

Comment enregistrer les scores mensuels de la LIPP

Pour d'aider à l'organisation de la LIPP, ci-dessous les 3 options pour "gérer" les scores:

1) Le Golf, le Club ou l'AS organise une compétition P&P officielle pour la LIPP, dans ce cas tous les scores des joueurs participants comptent pour la LIPP

2) Le Responsable, l'Animateur P&P organise une rencontre à sa convenance (date/heure) entre joueurs de P&P, en précisant avant les départs que les scores compteront pour la LIPP

3) si des joueurs n'ont pas pu participer aux compétitions/rencontres ci-dessus, le Responsable, l'Animateur P&P peut organiser des départs à leur convenance (date/heure) de "plusieurs" joueurs en précisant avant les départs que les scores compteront pour la LIPP

Nota:

- la LIPP est une compétition "organisée/gérée" par FFP qui joue au P&P avec 2 clubs et un putter, (contrairement à la FFG qui joue au Golf avec tous les clubs)

- l'adhésion à FFP est gratuite, il suffit de posséder la licence FFG à jour du certificat médical

- le droit de jeux pour participer aux compétitions "organisées/gérées" par FFP est de 10 euros pour l'année par joueur

- le droit de jeux pour inscrire une équipe afin de participer aux compétitions "organisées/gérées" par FFP est de 50 euros pour l'année par équipe

- les classements de la LIPP sont individuels et avec une finale par équipe en septembre

- le site FFP : <http://www.francepitchandputt.com/lipp>

Ne pas hésiter à me contacter si besoin au: 06 85 12 86 98

Jean-Luc Pannetier